

## Un sondage, c'est une information comme une autre

« Une information [les sondages] comme une autre. »<sup>1</sup>

« Nous allons continuer parce que l'information vaut mieux que la censure, il faut continuer à informer les Français, il faut continuer à les convaincre du fait que les enquêtes d'intentions de votes ne sont pas des pronostics ni des prédictions de résultats électoraux » (Pierre Giacometti, Ipsos<sup>2</sup>)

Cette justification défend l'usage journalistique des sondages, et donc les sondages eux-mêmes, comme le font beaucoup de journalistes aujourd'hui. N'oublions pas que journalistes et sondeurs se connaissent bien, se tutoient et ont leurs conciliabules. En 2011, la discussion au Sénat d'une proposition de loi sur les sondages « visant à mieux garantir la sincérité du débat politique et électoral » avait mis en émoi les sondeurs, qui n'avaient pas de mots assez durs pour la condamner. Après avoir laissé l'Élysée, très hostile à la loi, essuyer quelques échecs, ils prirent la parole dans la presse, qui ne leur a jamais mesuré son hospitalité. Ils firent étalage des mêmes vieux arguments pour vanter le statu quo et la liberté du marché – deux choses à peu près équivalentes en réalité. Un argument complémentaire fut cependant déployé dans le travail de lobbying intense mené auprès des députés : la défense de la liberté de la presse. Qui pourrait souhaiter s'opposer à la liberté de la presse ? La liberté de la presse sans considération des raisons, la liberté par principe, telle est la critique que faisait déjà Karl Krauss qui opposait la liberté de la presse à la liberté<sup>3</sup>. On reproche parfois aux journalistes de citer les sondages à profusion et sans discernement ; la question mérite en effet d'être posée : est-ce une liberté que de publier de fausses nouvelles ?

Si les sondages produisent des résultats erronés, s'ils donnent des informations qui n'existeraient pas sans eux et s'ils produisent des informations comme la propagande de temps de guerre le fait pour soutenir le moral des nations, est-ce une information comme une autre ? Il faut croire que oui, à en juger par l'absence de discernement avec laquelle les résultats de sondages sont énoncés dans la presse, c'est-à-dire comme des informations brutes, sans analyse – sinon « c'est beaucoup ou c'est peu », « ça monte ou ça descend » –,

1 Gérard Leclerc, Arrêt sur images, La Cinquième, 25 mars 2001.

2 Pierre Giacometti se démarquait alors d'autres sondeurs qui, après l'élimination imprévue de Lionel Jospin dès le premier tour de l'élection présidentielle de 2002, avaient décidé « par prudence » de ne plus publier de sondage d'intentions de vote pour le second tour, Journal de 20 heures, France 2, 26 avril 2002, in document INA, notice « Malaise des instituts de sondage », collection JA2 20h.

3 Jacques Bouveresse, *Schmock ou le triomphe du journalisme*, Paris, Seuil, 2001.

sans considération sur la méthode et mettant tous les chiffres au même niveau. Tant pis si cette « information » ne signifie rien de plus que la capacité d'un sondeur à extorquer une réponse à une question que les sondés ne se posaient pas. Tant pis s'il s'agit de comparer des scores de candidats qui le sont avec celui de candidats qui ne le sont pas, le tout à un moment où il n'y a pas d'élection. La liste des errements de ce type est sans fin, et l'on voit fleurir ces « informations » que le regard rétrospectif rend futiles ou comiques.

« Si dimanche prochain avait lieu le premier tour de l'élection présidentielle, pour lequel des candidats suivants y aurait-il le plus de chances que vous votiez ? » Telle est la question posée par l'Ifop pour le JDD à des sondés six mois après l'élection de Nicolas Sarkozy<sup>1</sup>. À cinq ans de la prochaine échéance est-il exagéré de parler de question « prématurée » ? Le sondeur a su malgré tout se montrer persuasif à l'égard des sondés, puisqu'il ne fait état d'aucune non-réponse.

38 % des « Français » pensent que le général de Gaulle aurait approuvé le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans (35 % pensent le contraire). 36 % qu'il aurait approuvé la mise en place de l'euro (43 % pensent qu'il l'aurait désapprouvé), 35 % qu'il aurait approuvé le durcissement de la politique d'immigration (contre 34 %), 25 % qu'il aurait approuvé la participation de la France à la guerre en Afghanistan (contre 46 %), et enfin 5 % qu'il aurait approuvé la suppression du service militaire (contre 86 %). Réalisé par TNS Sofres et publié le 8 novembre 2010 à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition, ce sondage n'indique pas si l'initiative de faire parler un mort appartient au sondeur ou au commanditaire (la Fondation Charles de Gaulle). On peut toutefois imaginer, au vu du pourcentage de « sans opinion » (entre 27 et 31 % sauf pour la dernière proposition, 8 %), la perplexité de certains sondés.

Selon un sondage Ifop pour *France Soir*, 52 % des « Français » souhaitent en janvier 2011 que Dominique Strauss-Kahn annonce sa décision de participer à la primaire socialiste à l'été, alors que 47 % d'entre eux souhaitent au contraire qu'il fasse part rapidement de sa décision<sup>2</sup>. Le souhait des « Français » sur la date de l'annonce de la décision de Dominique Strauss-Kahn en rapport à son éventuelle participation à la présidentielle de 2012 semble en effet une information ô combien primordiale !

Selon Ipsos, 84 % des « Français » croient à la réalité du réchauffement climatique<sup>3</sup>. Pour 96 % d'entre eux, le caractère anthropique de ce phénomène ne fait aucun doute. Toujours selon la même enquête, 77 % des Français interrogés pensent que ce réchauffement est scientifiquement prouvé... même si 18 % seulement estiment justement évaluées les conséquences des activités humaines sur ce phénomène. La science du climat ? Une affaire d'opinion.

Peut-être les sondeurs demanderont-ils un jour aux « Français » leur avis sur la révolution de la Terre autour du Soleil. Ce serait une information comme une autre...

---

1 Sondage d'intentions de vote Ifop-JDD, 2 novembre 2007. Nicolas Sarkozy donné gagnant au second tour face à Ségolène Royal (55 % contre 45 %).

2 *France soir*, 20 janvier 2011.

3 *L'Express*, 19 janvier 2010.